

Sécurité environnementale, changements climatiques et conflits en Afrique : le cas du Sahel africain.

Par Pr. Djamel BOUADJIMI^(*).

« La paix, le développement et la protection de l'environnement sont Interdépendants et indissociables. » – Principe 25 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement

Introduction :

Ces dernières années, le changement climatique et ses incidences en matière de développement et de sécurité sont devenus des enjeux clés pour l'ensemble des décideurs politiques. Ce dernier et ses impacts dominent la scène politique internationale et focalisent l'opinion publique internationale¹. L'accent est mis sur les incidences sécuritaires du changement climatique, ce qui contribue notamment à le faire entrer dans le champ de la politique internationale, en lui conférant le statut de « menace de premier plan » pour la stabilité des Etats et du monde.

En effet, la dégradation de l'environnement peut exacerber les conflits, et ces derniers à leur tour aggravent cette dégradation, créant ainsi un cercle vicieux de détérioration de l'environnement, de rivalité tendue à propos de

^(*)- **Professeur à la faculté des Sciences de la communication et de l'information, Université d'Alger 3.**

¹- Particulièrement depuis la réunion de la Convention climat des Nations Unies à Copenhague, en décembre 2009.

ressources en baisse, d'hostilité accrue, de luttes intercommunautaires et finalement de crises sociales et politiques.

Dans cette optique, Comment les changements climatiques se répercuteront ils sur les États et plus particulièrement sur les États fragiles ? Les changements climatiques représentent un problème de plus pour les États fragiles qui ont une faible capacité de gouvernance. Ils risquent de favoriser la dégradation environnementale, en minant davantage la capacité de résistance des collectivités locales et des États. Ils peuvent exacerber d'autres facteurs de tensions sociales, économiques et politiques, surtout au sein des populations dont la subsistance dépend largement des ressources naturelles¹.

Le Sahel africain, zone vulnérable aux changements climatiques L'Afrique se présente comme le continent le plus vulnérable aux incertitudes et aux situations climatiques extrêmes de par sa fragilité écologique et sa pauvreté très étendue qui en réduisent sérieusement sa capacité d'adaptation.

L'analyse des événements sécuritaires en Afrique et particulièrement dans la zone sahélienne met en exergue la complexité des variables qui influencent la relation entre changement climatique et sécurité. Zone charnière entre l'Afrique subsaharienne et la Méditerranée, avec ses 80

¹- **L'International Crisis Group**, qui se penche sur la question de la prévention des conflits internationaux, a déterminé trois facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques :

- le niveau de dépendance d'une société aux ressources naturelles et aux éco services ;
- le niveau de sensibilité aux changements climatiques des biens et services essentiels pour les sociétés ;
- la capacité d'adaptation des sociétés aux changements qui touchent ces ressources et ces services.

Cf à ce sujet : Surendrini Wijeyaratne: Environnement fragile, État fragile: conflits, crises et changements climatiques.
www.ccic.ca/aucourant/_files/e_au_courant_fall_09_article_6_f.pdf

millions d'habitants, ce vaste territoire de plus de 9 millions de km², difficilement contrôlable, est devenu un sanctuaire dédié à l'insécurité.

Ligne de frontière entre Méditerranée et Afrique subsaharienne, le Sahel, en organisant la transition entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire, subsaharienne, reste une voie de commerce traditionnel, une voie de passage des flux migratoires entre l'Afrique et l'Europe, tout en étant également une zone grise qui échappe au contrôle régulier des Etats riverains.

En effet, le Sahel, est un espace sous administré et relativement sous défendu. Espace tampon mais surtout espace de contact et d'échanges, difficilement contrôlable, l'arc sahélien développe une conflictualité endémique sur laquelle les différents acteurs ont peu de prise.

L'espace sahélien est vulnérable du fait même de sa géopolitique saharienne. La pluie est la variable fondamentale en matière de récolte et d'élevage. Tout dépend des saisons des pluies ; le changement climatique, combiné à l'expansion démographique des personnes cultivant en zone à plus faible rendement, aura donc inmanquablement un impact énorme.

Or, quand apparaissent famine et fléaux, la guerre n'est pas loin. Dès lors que se réduisent les pâturages, les terres cultivables disponibles, le gibier et l'eau, la compétition s'intensifie. La sécheresse subtropicale et les zones arides vont, probablement, pendant le demi-siècle à venir, constituer un énorme enjeu de conflits dans la mesure où on prévoit des taux élevés de croissance démographique, des taux de croissance économique très bas et un environnement qui se détériore continuellement. Cela entraînera inmanquablement des déplacements massifs de population à partir des zones plus éprouvées en direction des zones mieux pourvues en ressources. On estime, en effet, que vers 2050, près de 250 millions d'êtres humains auront été forcés de fuir leur domicile en raison de la sécheresse, de la désertification et des phénomènes climatiques extrêmes.

Les mouvements migratoires les plus aigus sur la planète se produisent en Afrique subsaharienne. Par le passé, sur les 25 millions de réfugiés environnementaux enregistrés en 1995, près 5 millions se trouvaient dans le Sahel africain et 4 millions dans la corne de l'Afrique¹.

Bien qu'il n'apparaît pas toujours primordial, l'environnement joue un rôle de premier plan dans de nombreux conflits et crises en Afrique, notamment dans certaines régions « chaudes » comme c'est le cas de l'Afrique sahélienne.

Les récents évènements qui s'y déroulent, en attirant l'attention sur le développement du terrorisme international et des trafics en tout genre (armes, drogues...) ainsi que sur sa vulnérabilité, placent le Sahel au centre des préoccupations sécuritaires mondiales.

Pour de nombreux experts, le Sahel est un espace sous-administré et souffrant d'une mauvaise gouvernance chronique hypothéquant son avenir : « la vulnérabilité du Sahel découle d'une profonde vulnérabilité des Etats ». L'incapacité des Etats à exercer leur fonction régalienne sur l'ensemble de leur territoire constitue la problématique centrale alimentant les risques de déstabilisation et de conflits armés.

Très souvent, la dynamique du conflit supplante ses facteurs structurels de sorte qu'il est difficile d'en évaluer les différentes causes. L'exemple du Darfour est illustratif à plus d'un titre. Il constitue l'exemple type du conflit où la rareté de la terre et de l'eau, le pétrole, et les facteurs politiques, économiques et socioculturels se confondent l'un avec l'autre. Des centaines de milliers personnes y ont perdu la vie et plus d'un million d'autres sont devenus dépendants de l'aide humanitaire. Entre janvier 2005 et octobre

¹- Changements climatiques et sécurité internationale. Document établi par le Haut Représentant et la Commission européenne à l'attention du Conseil européen. S113/08. 14 mars 2008.

2006, on a estimé à 2,3 millions le nombre d'individus, principalement des femmes et des enfants, nécessitant une aide d'urgence, dont 1,65 million de déplacés/de réfugiés.¹

Plusieurs causes-clés sont avancées comme étant à la base de cette tragédie, telles que les questions du partage du pouvoir et de la richesse entre le centre et la périphérie marginalisée, mais beaucoup d'experts privilégient les explications environnementales aux explications politiques. Ainsi, le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a déclaré que «au milieu des diverses causes sociales et politiques, le conflit du Darfour a commencé par une crise écologique, générée au moins en partie par le changement climatique.»

Le Darfour, un cas illustratif.

Il est vrai, d'après les experts, que le Sahel a connu ces dernières années une longue période de sécheresse, donc une baisse sensible de la pluviométrie dans toute la ceinture sahélienne. Dans son rapport *Climat Change 2001: Impacts, Adaptation and Vulnerability*», l'Intergouvernemental Panel on Climate Change Working Group II observe: «un record historique d'environ 0,7° Celsius pour l'ensemble du xx^e siècle sur presque tout le continent, une baisse des précipitations sur de larges étendues du Sahel et une hausse des précipitations dans l'est de l'Afrique centrale.»²

¹- Cf: Note méthodologique sur la lecture des enjeux sécuritaires et descriptifs des événements sécuritaires Sahel Ouest et Sahel Est. Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE. SWAC/D (2009)27 - novembre 2009

²- James J. McCarthy, Osvaldo F. Canziani, Neil A. Leary, David J. Dokken and Kasey S. White (éd.), *Climate Change 2001: Impacts, Adaptation, and Vulnerability, Contribution of Working Group II to the Third Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, <http://grida.no/climate/ipcc_tar/wg2/378.htm>.

Cela a eu pour conséquences l'aggravation des conflits déjà existants et très anciens entre différents systèmes d'utilisation des terres, au point de surmener les mécanismes traditionnels de gestion des conflits. Ceci est particulièrement vrai pour le Darfour où la désertification, les actions anthropiques et les rivalités pour le contrôle de l'espace ont été plus tangibles. En proie à un processus général de désertification qui ne cesse de s'amplifier depuis le début des années 1970, ce processus a probablement un lien direct avec les évolutions climatiques globales mais leur impact reste difficile à mesurer. Par contre, les causes anthropiques de désertification sont, elles, plus clairement établies. Le Darfour étant une mosaïque de peuplement, avec un poids démographique croissant, la pression sur les espaces se fait plus forte.¹

En 1970, un Décret « sur les terres non enregistrées » a autorisé le gouvernement soudanais à employer la force pour acquérir des terres, aliéner les agro-pastoralistes et passer outre les droits de propriété traditionnels, créant ainsi de grandes fermes mécanisées empiétant sur les systèmes traditionnels d'utilisation des terres.

Un autre Décret relatif à l'encouragement de l'investissement donne en 1990 d'autres droits à l'Etat. Cela illustre clairement le rôle des facteurs environnementaux clés qui ont contribué au conflit et à l'instabilité au Soudan et qui se caractérisent par les changements climatiques, la mauvaise gestion de ce fragile écosystème par l'Etat, la suppression des systèmes traditionnels de gestion des terres et des conflits et leur incapacité à résoudre la nouvelle situation.

¹- Cf : -Itai MADAMOMBE, « Darfour, un défi pour l'Afrique et le monde », in **Afrique Renouveau**, vol.18, numéro 4, janvier 2005. Département de l'information des Nations Unies.

- Marc LAVERGNE, « Darfour : impacts ethniques et territoriaux d'une guerre civile en Afrique ». in **Géocofluence: Afrique subsaharienne, territoires et conflits** (<http://geoconfluences.enslsh.fr/doc/etpays/Afsubsah/AfsubsahScient4.html>).

L'exemple du Darfour montre comment le manque de ressources peut constituer une menace non seulement pour les individus et leurs communautés, mais aussi pour toute la région géographique et la communauté internationale au sens large. Il confirme également que la crise du Darfour, toujours discutée en termes politiques ou militaires, a aussi des racines dans la crise écologique immédiatement provoquée par le changement climatique.¹

Il reste évident que concernant la région dans son ensemble d'autres facteurs doivent être pris en considération, entre autres :

-La croissance démographique

Caractérisé par une forte croissance démographique (environ 3,1%), le Sahel devrait doubler sa population d'ici 25 ans. Une multiplication non régulée de la population va se répercuter sur les fragiles équilibres internes et entraînera inévitablement divers risques tels que l'augmentation, suite au réchauffement climatique, de «réfugiés climatiques» qui désertent les campagnes vers les villes². Cette croissance affectera certainement la sécurité humaine et notamment alimentaire de la région dans son ensemble.

-Les ingérences étrangères

Riche en ressources : sel, or, pétrole, gaz, fer, phosphate, cuivre, étain et uranium, le Sahel nourrit les convoitises de puissances. Dans ce contexte, des stratégies de positionnement, de prise de contrôle, d'encerclement et de contre-encerclement participent à la définition des enjeux géopolitiques et géoéconomiques structurant la région.

Les ingérences étrangères manipulant différents acteurs afin de se positionner au sein de ce couloir stratégique et de prendre le contrôle des richesses sont nombreuses.

¹- Moshe TERDIMAN. Sécurité environnementale, changements climatiques et conflits : le cas du Darfour. **Outre-terre | Outre-Terre**. 2007/3 - N°20. P.P 141 à 150.

²- Il comptera vraisemblablement plus de 100 millions d'habitants en 2020.

C'est dans ce cadre, qu'il faudrait insérer les derniers événements sécuritaires caractérisés par une série d'enlèvements d'Occidentaux et surmédiatisés par les medias occidentaux. Sans nier l'existence de ces enlèvements, il semble opportun de relativiser l'importance et la force réelle de l'AQMI, dont l'impact est surmédiatisé et dont certains acteurs cherchent plus à en tirer profit du désordre sahélien, qu'à lutter contre¹.

Le développement du trafic de drogue

Il en est de même pour la montée en puissance du trafic de drogue qui doit être abordé avec prudence et par rapport aux stratégies des puissances étrangères. C'est un fait indéniable que le Sahel est devenu une nouvelle plaque tournante du trafic de drogue. Il fait partie désormais des circuits les plus prisés des réseaux de narcotrafiquants (cartels colombiens, etc.) qui pour gagner l'Europe, empruntent des chemins clandestins traversant les pays de l'Afrique de l'Ouest et le désert sahélien en infiltrant plusieurs pays de la région notamment la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Darfour.

Le terrorisme et le trafic en tout genre (drogue, armes...) font bon ménage. Les trafiquants ayant besoin de sécuriser le transit de leur marchandise, ils recourent à la protection que peuvent apporter, par leur parfaite connaissance du terrain, les groupes terroristes et les différentes dissidences, concourant par la même occasion à leur financement. Ce trafic

¹- Alain CHOUET, (ancien directeur du Service de renseignement de sécurité à la DGSE): «tout contestataire violent dans le monde musulman, qu'il soit politique ou de droit commun, quelles que soient ses motivations, a vite compris qu'il devait se réclamer d'Al Qaïda s'il voulait être pris au sérieux, s'il voulait entourer son action d'une légitimité reconnue par les autres, et s'il voulait donner à son action un retentissement international». Cf.: Les enjeux sécuritaires dans le sahel africain: grille d'analyse. In **Tribune libre** n°8.<http://www.cf2r.org/fr/tribune-libre/>

et ces activités illicites risquent d'être un facteur, en termes de stabilité et de paix de la future géopolitique de toute la zone.

Pour conclure

Quel serait l'influence donc des facteurs environnementaux sur les processus d'insécurité au Sahel ? Si des variables telles que la rareté des ressources ou l'appauvrissement des sols sont directement affectées par le changement climatique et par les paramètres climatiques, il est cependant difficile de mettre en exergue un impact direct et généralisable du changement climatique sur la sécurité car il est très difficile d'établir une relation directe de cause à effet entre variable environnementale et sécuritaire.

Les variables environnementales, si importantes qu'elles soient, paraissent secondaires par rapport aux variables historiques, politiques et économiques et il est plus aisé de démontrer l'incidence directe sur la sécurité de variable telles que le niveau du développement économique, une domination ethnique, les critères géographiques, les régimes non démocratiques, les déséquilibres du pouvoir etc...

La grande vulnérabilité de la population sahélienne au changement climatique vient du fait que l'activité agricole est l'activité de base de cette population. Or au Sahel, l'agriculture est principalement pluviale et, par conséquent, la production est particulièrement sensible à la variabilité du climat.

Ainsi, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire semblent être des mécanismes de transmission majeurs entre les variables climatiques et la sécurité, car prenant en compte l'impact direct du climat et de la variabilité climatique c'est-à-dire en premier lieu les précipitations sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire.

Enfin, les impacts du changement climatique étant un enjeu du développement ; l'investissement dans le développement est le meilleur instrument de promotion de la paix et de la sécurité. De ce fait, toute stratégie de développement qui aborde durablement les questions de vulnérabilité au changement climatique dans une perspective de durabilité devrait impérativement se fonder sur une analyse des interactions entre tous les vecteurs de changement à savoir, le changement climatique, la dynamique démographique, les flux migratoires, les échanges commerciaux et le développement économique.

Au regard de l'actualité africaine récente, quelle évaluation peut-on faire de l'action, non seulement de l'organisation continentale et son organe chargé de la paix et la sécurité mais aussi des organisations sous régionales, très nombreuses dans les différentes aires géopolitiques africaines. Leur échec dans prise en charge efficace du règlement des conflits qui secouent le continent est-il dû à des problèmes et des dysfonctionnements internes propres à ces organisations ? Relève-t-il des divisions politiques interafricaines ? Doit-on l'imputer aux facteurs externes, en particulier à la mondialisation et les nouvelles pratiques internationales qu'elle a induites ? Ou alors peut-on l'expliquer par la combinaison des deux facteurs : la faiblesse des africains alimente les appétits d'ingérence et d'intervention des puissants sous couvert d'un droit humanitaire international en pleine recomposition ? Par ailleurs, peut-on analyser et apprécier de façon identique, à l'aide des mêmes outils conceptuels et méthodologiques les différentes crises qui frappent divers Etats d'Afrique ou bien relèvent-elle de registres différenciés ?

Une réflexion sur cette thématique nous semble digne d'intérêt, même si la posture scientifique recommande la méfiance vis-à-vis des analyses à chaud qui peuvent être intéressantes, car prenant appui sur l'actualité immédiate, mais ne peuvent suffire. Les appréciations portées sur des événements trop récents peuvent s'avérer erronées voire dangereuses car

s'inscrivant dans une position de suivisme des politiques dominantes ; Une analyse rigoureuse permettra de dépasser cet écueil potentiel.

Trois axes sont proposés pour répondre aux interrogations et étudier la problématique :

1. L'Architecture Sécuritaire de l'Union Africaine (ASPA) et des organisations régionales ;
2. Formes, causes et impacts des crises et des conflits sur le continent ;
3. Le droit humanitaire international en formation et ses conséquences sur la souveraineté des Etats africains : « droit ou devoir d'ingérence » ? « Protection des populations civiles » ? « R2P ou la Responsabilité de protéger » ? Ou comment « l'ONU peut aider le peuple à récupérer son droit à la liberté et la démocratie » ? Selon la résolution 1973 du Conseil de Sécurité relative à la Lybie.